

Rabat, le 04/12/2015

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 19/2015



## FIEVRE APHTEUSE :

### **La campagne de vaccination se poursuit et a permis de renforcer l'immunité du cheptel par la vaccination d'environ 60% des bovins au niveau national**

L'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaire informe l'opinion publique que dans le cadre des mesures de lutte contre la Fièvre aphteuse au niveau national, la campagne de vaccination de rappel contre cette maladie se déroule dans de bonnes conditions sur tout le territoire national. Elle est réalisée par 555 vétérinaires privés mandatés et le personnel technique des services vétérinaires de l'ONSSA.

A la date du 04/12/2015, l'effectif bovin vacciné est de **1.820.000 têtes, soit 60% du cheptel bovin national** estimé à 3 millions de têtes.

La situation sanitaire de la maladie au niveau national est **maitrisée** et aucun foyer n'est apparu depuis le 13 novembre 2015. La campagne de vaccination, qui s'achèvera vers fin décembre 2015, permettra de renforcer l'immunité du cheptel bovin.

Tous les acteurs (éleveurs, organisations professionnelles, chambres d'agriculture, vétérinaires privés, autorités locales, services des directions régionales de l'agriculture et de l'Office National du Conseil Agricole, etc.) sont mobilisés pour réussir cette campagne en vue de vacciner l'ensemble du cheptel bovin national.

Il est à rappeler que la Fièvre aphteuse est une maladie animale non transmissible à l'Homme et les viandes des animaux abattus dans les abattoirs peuvent être consommées sans aucun risque pour le consommateur.

L'ONSSA est un établissement public créé par la loi n° 25-08 et doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il exerce pour le compte de l'Etat les attributions relatives à la protection de la santé du consommateur et à la préservation de la santé des animaux et des végétaux.

Service de la Communication  
Tél : +2126 73 99 78 38  
[communication@onssa.gov.ma](mailto:communication@onssa.gov.ma)  
[www.onssa.gov.ma](http://www.onssa.gov.ma)